



LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

LE JOURNAL DE  
THIONVILLE-BRIEY

SERÉMANGE-ERZANGE

Scénario  
catastrophe  
pour le cinéma  
Grand Écran

Photo RL/Philippe NEU

&gt; PAGE

# Pourquoi ils défendent le renard



JARNISY

Les membres du Collectif Renard Grand Est militent pour que cet animal ne figure plus parmi les espèces dites nuisibles. Ils exposent leurs arguments. Photo RL

&gt; PAGE 11



# Le renard est-il vraiment nuisible ?

Inscrit sur la liste des espèces nuisibles, le renard n'arrive pas à se défaire de cette étiquette qui lui colle au pelage. En 2015, 70 associations se sont réunies au sein du Collectif Renard Grand Est, pour redorer le blason de ce petit canidé. Arguments à l'appui.

## ■ Pas de surpopulation dans le Jarnisy

**S'**il est impossible de faire un inventaire précis d'une zone, Franck Vigna, coordinateur du Collectif Renard Grand Est, est certain d'une chose : il n'y aura jamais trop de renards. « C'est une espèce qui s'autorégule en fonction de l'espace et de la nourriture disponible, explique-t-il. Si toutes les conditions ne sont pas réunies, il n'y a tout simplement pas

de reproduction. Parler de surpopulation est une aberration. »

## ■ Disparition du gibier : qui, du renard ou de l'homme, est le plus responsable ?

« Le vrai problème débute avec la modification des paysages. En supprimant les haies, nous avons perdu le petit gibier, dont c'était l'habitat. Pour continuer la pratique de la chasse, il y a des grands lâchers de faisans d'élevage dans le désert agricole de nos campagnes. Ce sont aussi des proies très faciles pour les renards. Donc on veut supprimer les renards. Sauf que les renards consomment aussi beaucoup de micromammifères, qui prolifèrent. Du coup on utilise des raticides, et les rongeurs empoisonnent à leur

tour les rapaces et les charognards. On joue à l'apprenti sorcier avec la nature, mais chaque espèce a sa place », argumente Franck Vigna.

## ■ Retirer le renard des nuisibles

En 2015, le tir de nuit sur le renard a été autorisé par l'État, en plus du piégeage toute l'année et de la chasse classique dix mois sur douze.

« Ça a été un déclic pour beaucoup d'associations. On a décidé de s'unir pour avoir plus de poids. Nos arguments de naturalistes ne sont pas entendus. Le renard est un auxiliaire formidable sur lequel on s'acharne. Nous nous battons pour qu'il ne figure plus parmi les nuisibles, lors de la prochaine révision de la liste en 2022. »



Présent dans la campagne jarnysienne, le renard roux sortira-t-il de la liste des espèces nuisibles en 2022 ? Photo RL